

Communiqué de presse – 11.04.2019

Trois fois plus de véhicules au Chasseral en dix ans

En dix ans, le trafic routier a triplé au col du Chasseral. Ce constat découle des chiffres fournis par les trois compteurs installés durant toute la saison d'ouverture de la route en 2018. L'augmentation du trafic depuis la fin du péage routier est ressentie toujours plus fortement par les riverains du Plateau de Diesse. Ces données serviront de base au Parc Chasseral pour entamer une concertation avec les acteurs impliqués afin d'envisager des mesures d'accompagnement garantissant l'accessibilité du col tout en préservant la qualité de ce site exceptionnel.

En 2018, l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne a installé pendant six mois trois compteurs à véhicules à la hauteur du col du Chasseral, une mesure qui sera reproduite en 2019. Les résultats comptabilisent une moyenne de 667 véhicules par jour empruntant l'une des deux routes d'accès pour monter au Chasseral (depuis Saint-Imier et depuis Nods), dont 415 se rendant au parking de l'hôtel.

Plus de 122'000 véhicules se sont ainsi rendus au Chasseral en 2018 sur 184 jours d'ouverture des routes. Des chiffres à comparer avec les fréquentations d'avant 2007, fournies alors par le péage du col, qui faisaient approximativement état de 35'000 véhicules par an, soit un peu moins de 200 par jour (mais la fiabilité des chiffres n'est pas totalement prouvée). Constat : la fréquentation a triplé en 12 ans.

L'attraction qu'exerce le 3e sommet jurassien a aussi un effet sur la fréquentation du bus Nods- Chasseral, ligne initiée par le Parc il y a quinze ans. Celle-ci est passée de 600 passagers en 2007 à 3000 en 2018.

Cet afflux est réjouissant pour une lecture purement économique. Mais il pose également la question des risques induits : certains visiteurs et habitants de la région ne se rendent plus au Chasseral, car ils n'y retrouvent plus la tranquillité auparavant tant appréciée. Des habitants de Nods et de Lignièrès se plaignent par ailleurs de la circulation toujours plus forte et de la vitesse excessive de certains.

« Repenser l'accès à Chasseral - Pour alléger la fréquentation de véhicules au sommet et soutenir son attractivité » est une des 23 mesures de l'axe « Tourisme » de la Stratégie économique du Jura bernois. Le Parc Chasseral n'a pas de réponse toute faite à cette problématique. Un panel de mesures est à envisager. Le rôle du Parc sera de réunir dans un avenir proche les principaux acteurs concernés afin que ce site exceptionnel soit préservé tout en garantissant son accessibilité.

Infos, interview et contact :

Magali Schmid (Mobilité et Transports)
magali.schmid@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 44

Nicolas Sauthier (Communication)
nicolas.sauthier@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 51 / +41 (0)79 673 83 98